



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Panorama des formations

ANNÉE 2024



**Hébergement
Logement**



**Emploi et insertion
par l'activité
économique**



**Intervention sociale
et accompagnement
des publics**



**Accompagnement
santé des personnes
accompagnées**



Accès aux droits



**Vie des associations
et des organisations**

LA FORMATION AU SEIN DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Fédération des acteurs de la solidarité en quelques mots...

La Fédération des acteurs de la solidarité, fédération d'organismes qui accompagnent les personnes en situation de pauvreté et de précarité, est reconnue comme l'un des grands réseaux français de lutte contre les exclusions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, une centaine d'associations adhérentes accueillent et soutiennent chaque année des milliers de personnes dans des lieux d'hébergement, des logements adaptés, des accueils de jours, des services d'accompagnement social, et emploi des salariés en insertion dans des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

La formation au sein de la Fédération

Depuis 2006, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est organisme de formation et propose à ses adhérents, aux associations et aux professionnels de l'action sociale et de l'insertion vers l'emploi, des modules de formation professionnalisants. Par ces formations, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes procure aux salariés permanents à la fois des connaissances théoriques supplémentaires mais aussi des apports sur leurs pratiques et modes d'intervention. De plus, ces formations ont pour objectif de créer une plateforme de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents.

Les formations

Réalisées par des formateurs experts dans leur thématique, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. De plus, le renouvellement de notre certification Qualiopi a eu lieu en 2023. À l'aide de supports pédagogiques, de cas pratiques, mais aussi par une approche politique concernant le contexte économique et social, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes propose aux stagiaires une vision directement utilisable et applicable dans leur quotidien professionnel.

Quelques chiffres sur la formation en 2022...

474 stagiaires, de 60 associations différentes, 36 adhérentes et 24 non adhérentes

109 jours de formations

45 sessions de formation réalisées

Satisfaction globale des apprenants, suite aux évaluations à chaud et à froid réalisées sur les sessions 2022

8.9/10

Cette année, en plus de nos thématiques récurrentes, nous vous proposons une toute nouvelle thématique :

Vie des associations et des organisations



ORGANISATION ET MODALITÉS

Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur. En cas de prise en charge de la formation par un OPCO, vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible. Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.*

Convocation

La convocation sera adressée à chaque stagiaire une semaine avant le début de la formation, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

Attestation

À l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant*, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, le règlement de la formation ne sera pas facturé à la structure employeuse.

Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture. La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.



Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations en inter se déroulent à Lyon, dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon.

Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire. Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

Formations en intra-association*

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

Formations délocalisées*

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

*Le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires et le maximum de participants est de 12 stagiaires.

Nous sommes certifiés QUALIOPi !

Qualiopi
processus certifié


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTION DE FORMATION



CONTACTS

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

Delphine Charlet



delphine.charlet@federationsolidarite.org

04 37 70 19 19 ou 06 10 78 28 78

Emmanuelle Tello



emmanuelle.tello@federationsolidarite.org

04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01



ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH)

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault. Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

christele.hervagault@federationsolidarite.org

04 37 70 17 66 ou 06 68 67 21 36



HÉBERGEMENT, LOGEMENT



Durée

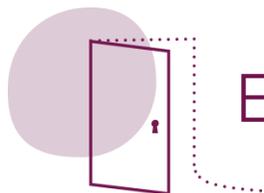
Dates

Tarifs

	Durée	Dates	Tarifs
Viellissement et précarité, une logique de parcours à réinventer	14h	19-20 mars 2024	Partenariat UNAFO
Repenser l'hébergement social à l'heure du Logement d'Abord	14h	26-27 mars 2024	A : 465 € NA : 595 €
Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux)	14h	8-9 avril 2024	A : 465 € NA : 595 €
Le logement d'abord à l'épreuve du terrain	14h	23-24 mai 2024	A : 465 € NA : 595 €
Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Accompagner dignement la fin de vie des personnes précaires	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Initiation à la pratique du rétablissement** dans le secteur social	14h	Sur demande*	Partenariat WFX

***Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.**

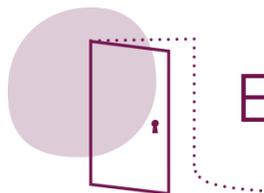
****Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière, une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.**



EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Durée	Dates	Tarifs
Les fondamentaux de la fonction d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI)	28h	3 sessions en 2024 : Session 1 : 15-16 janvier et 8-9 février Session 2 : 13-14 mai et 6-7 juin Session 3 : 16-17 septembre et 14-15 octobre	A : 615 € NA : 875 €
Encadrant Technique d'Insertion : se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion	14h	11-12 mars 2024	A : 465 € NA : 595 €
Du recrutement à l'intégration en SIAE des salariés en insertion	7h	29 avril 2024	A : 195 € NA : 260 €
Mettre en place une coordination efficace entre ETI et Conseiller.e d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion	14h	4-5 novembre 2024	A : 465 € NA : 595 €
L'essentiel de la fonction d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI) en commercialisation et gestion de la production	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Durée	Dates	Tarifs
Évaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Objectif emploi durable : la médiation active comme outil	28h	Sur demande* Intra uniquement	A : 4400 € NA : 5100 €
Parcours d'insertion professionnelle : accompagner le changement individuel	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

	Durée	Dates	Tarifs
Prise de parole en public : posture corps et voix	14h	15-16 février 2024	A : 465 € NA : 595 €
Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social: à la recherche de "l'intervenant idéal"	14h	4-5 avril 2024	A : 465 € NA : 595 €
Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence	14h	27-28 mai 2024	A : 465 € NA : 595 €
Accueillir "des précaires vieillissants" en ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux)	14h	13-14 juin 2024	A : 465 € NA : 595 €
La co-construction de projets culturels et artistiques en structure sociale : outils, méthodes et retours d'expérience	14h	Novembre 2024	A : 465 € NA : 595 €
Innovier en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : méthode €conovie	14h	14-15 novembre 2024	A : 465 € NA : 595 €



INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

	Durée	Dates	Tarifs
Mettre en œuvre une démarche de participation dans une structure d'accueil hébergement insertion	14h	2-3 décembre 2024	A : 465 € NA : 595 €
Communication positive et bienveillante en équipe	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
L'entretien motivationnel : un outil d'accompagnement et de communication collaboratif	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €
Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Renforcer son efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectifs	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
L'écoute sociale au 115 : les bases de l'écoute téléphonique en situation d'urgence sociale	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



ACCOMPAGNEMENT SANTÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

	Durée	Dates	Tarifs
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Situations d'addictions en structure : accueillir et accompagner les personnes	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner, orienter les personnes	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.





ACCÈS AUX DROITS

	Durée	Dates	Tarifs
 L'entrée et le séjour des personnes de nationalité étrangère en France	7h	7 février 2024	Partenariat ADATE
 La protection sociale des personnes de nationalité étrangère en France	7h	25 mars 2024	Partenariat ADATE
 Le droit au travail en France des personnes de nationalité étrangère	7h	10 avril 2024	Partenariat ADATE
 La procédure de demande d'asile	14h	19-20 septembre 2024	Partenariat ADATE
Le droit au logement et à l'hébergement : les recours DALO-DAHO	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Précarité et non-recours aux droits	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
La domiciliation des personnes sans domicile stable	7h	Sur demande*	A : 195 € NA : 260 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



VIE DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATIONS

	Durée	Dates	Tarifs
Repenser l'animation de vos réunions et projets en équipe : l'intelligence collective au service des organisations du secteur social	14h	11-12 avril 2024	A : 465 € NA : 595 €
Le co-développement pour les dirigeants associatifs	26h	Sur demande*	A : 615 € NA : 875 €
Renforcer la complémentarité Gouvernance associative et Cadres dirigeants grâce aux outils de la facilitation	7h	Sur demande*	A : 195 € NA : 260 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

63 rue Smith 69002 Lyon

federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes

04 37 70 19 19

Organisme de formation certifié Qualiopi :



La certification a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Organisme de formation déclaré n°82.69.08797.69
Siret 38009394800038